



**CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS
AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE**

**MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN STATES
BORDERING THE ATLANTIC OCEAN**

Atelier
**« Sécurité Alimentaire par l'Aquaculture :
Durabilité et Synergies Régionales »**



Tanger, 16 -18 Octobre 2025

Rapport final

Contexte et résumé de l'activité :

La communauté internationale célèbre, le 16 octobre de chaque année, la Journée Mondiale FAO de l'Alimentation afin de rappeler les impératifs majeurs liés à la lutte contre la faim et à la promotion d'une alimentation saine et durable.

Dans cette perspective, l'aquaculture s'impose comme levier incontournable, conjuguant innovation et durabilité, pour répondre aux besoins alimentaires croissants d'une population mondiale en pleine expansion. Par le développement de pratiques rigoureuses et respectueuses des écosystèmes marins, ce secteur assure une production protéique substantielle, tout en contribuant à la préservation des ressources halieutiques naturelles.

L'aquaculture représente ainsi une réponse stratégique face aux défis environnementaux et nutritionnels contemporains, participant activement à l'édification de systèmes alimentaires résilients, équitables et durables.

Pour de nombreux pays et des centaines de millions d'individus dans le monde entier l'aquaculture demeure une ressource indispensable, cruciale pour une nutrition équilibrée et saine. Elle constitue aussi une base essentielle pour le développement économique, grâce à la richesse produite, aux revenus générés, ainsi qu'aux emplois et aux moyens de subsistance fournis.

En 2022, selon les rapports de la FAO (*COFI 2024*), la production aquacole mondiale a atteint 94,4 millions de tonnes, surpassant pour la première fois la pêche de capture (51 % de la production totale d'animaux aquatiques). Elle fournit 15 % des protéines animales consommées dans le monde et emploie directement 22 millions de personnes.

En Afrique, malgré son potentiel considérable, la production aquacole des États membres de la COMHAFAT ne représente que 15 % de la production continentale. Bien que cette production ait doublé depuis 2010 pour atteindre 400 000 tonnes à ce jour, sa croissance reste inégale et peu diversifiée.

Cette situation entraîne une forte dépendance aux importations, qui ont atteint 3 (trois) milliards de dollars en 2023, dont 85 % de produits congelés destinés à répondre à une demande locale en hausse de 10 % par an.

Cette dépendance souligne l'urgence de développer une aquaculture durable et compétitive, d'autant plus que les produits aquatiques jouent un rôle nutritionnel essentiel. Ils fournissent au moins 25 % des apports en protéines animales dans la région, ce qui en fait un enjeu clé pour la sécurité alimentaire et la résilience économique.

Dans ce contexte, l'aquaculture se positionne comme un levier stratégique incontournable pour répondre aux défis majeurs du continent africain. Elle doit pleinement assumer son rôle en garantissant un approvisionnement régulier en protéines animales, en satisfaisant les besoins nutritionnels croissants des populations de la région COMHAFAT et en sécurisant l'alimentation des générations futures.

Le développement des filières aquacoles commerciales - poissons, mollusques, crustacés et algues marines - représente bien plus qu'une simple activité économique. Ces productions offrent une opportunité unique de concilier développement marchand et préservation environnementale. En revitalisant les écosystèmes côtiers, elles contribuent à construire un système alimentaire mondial plus durable et plus équitable, tout en générant des bénéfices sociaux tangibles pour les communautés locales.

Face à ces enjeux, l'essor de l'aquaculture apparaît comme une nécessité pour le continent africain et spécialement pour les pays membres de la COMHAFAT et son rôle s'avère déterminant à multiple titre : assurer la sécurité alimentaire, créer des emplois durables et qualifiés, former les jeunes générations aux métiers d'avenir, adapter les territoires aux défis climatiques, et in fine, stimuler une croissance économique inclusive.

Plus qu'une alternative, l'aquaculture durable se présente comme une solution globale. Elle permet de réduire progressivement la dépendance aux importations tout en préservant les ressources halieutiques naturelles, aujourd'hui menacées par la surpêche et les changements environnementaux. En misant sur l'innovation et les pratiques responsables, l'Afrique peut ainsi transformer son potentiel aquacole en véritable moteur de souveraineté alimentaire et de prospérité partagée.

Par ailleurs, cette vision de développement de l'aquaculture s'inscrit parfaitement dans la dynamique d'une contribution positive aux Objectifs de Développement Durable (ODD) inscrites dans le cadre du Programme 2030 pour le Développement Durable, adoptée en septembre 2015 par les 193 États membres des Nations Unies.

Parmi les ODD fixés au niveau de ce programme, l'ODD 14 est exclusivement consacré à *«Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable »*.

Au-delà de l'ODD 14 et du rôle clé que peut jouer l'aquaculture dans la réalisation de ses cibles, le secteur aquacole apporte également des réponses à la réalisation de plusieurs autres ODD, dont notamment :

- ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition ;
- ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;
- ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables ;
- ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- ODD 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Par ailleurs, le développement de l'aquaculture s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'Agenda 2063, portée par l'Union Africaine, visant à transformer l'Afrique grâce à une exploitation judicieuse de ses ressources naturelles, au service du développement durable et de la prospérité partagée.

En effet, l'Union Africaine place l'aquaculture au cœur de sa stratégie d'économie bleue, envisageant un secteur aquacole durable, inclusif et transformateur comme pilier essentiel de la souveraineté alimentaire et du développement économique du continent.

Cette vision s'inscrit dans une approche intégrée qui harmonise les impératifs de production avec la préservation des écosystèmes aquatiques, tout en maximisant les retombées sociales pour les communautés côtières et continentales.

Enfin, l'organisation de cet atelier par la COMHAFAT s'inscrit dans le but de contribuer aux stratégies de développement durable de ce secteur et aux orientations de la 13^{ème} session du Sous-comité de l'aquaculture du Comité des Pêches de la FAO tenue en mai dernier.

Dans cette perspective, les États membres de la COMHAFAT se sont constitués en un réseau africain RAFAQUA qui regroupe les organismes étatiques et les institutions publiques de développement de l'aquaculture pour répondre à ce besoin urgent de développement d'une aquaculture durable et inclusive à l'échelle africaine.

Ce jeune réseau créé par la COMHAFAT en 2021 constitue une plateforme de collaboration et de partage pour favoriser l'échange d'expertise et de bonnes pratiques entre ses membres, encourageant ainsi une approche collective et solidaire en matière de développement de l'aquaculture au niveau continental.

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Alimentation, la COMHAFAT a organisé dans le cadre des activités du RAFAQUA, qui s'inscrivent dans le nouveau plan d'action stratégique 2025-2027 adopté le 24 avril 2025, à Abidjan, à la 11^{ème} session ordinaire de la Conférence de ses ministres, un atelier sous le thème « Sécurité Alimentaire par l'Aquaculture : Durabilité et Synergies Régionales »

Cet atelier a été l'occasion de mener une réflexion fondée pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement de l'aquaculture alignée sur les objectifs du développement durable, en prenant en compte l'environnement et le contexte économique et social de la région COMHAFAT.

Ila aussi permis de formaliser un engagement collectif en faveur du développement durable de l'aquaculture tout en renforçant les synergies entre les acteurs et favoriser des partenariats multipartites capable de générer une croissance inclusive et cohérente avec les priorités nationales.

Introduction

L'atelier « *Sécurité Alimentaire par l'Aquaculture: Durabilité et Synergies Régionales* » organisé du 16 au 18 octobre 2025 à Tanger qui a coïncidé avec la Journée mondiale de l'alimentation, célébrée le 16 octobre de chaque année dans le monde entier sous l'égide de la FAO, rentre dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action stratégique 2025-2027 de la COMHAFAT notamment sa composante portant sur le développement d'une aquaculture durable au sein de ses États membres.

Cet événement constitue également une plate-forme de dialogue, d'échange et de renforcement des capacités des acteurs concernés par ce pilier stratégique de l'économie bleue qu'est l'aquaculture.

Il s'inscrit aussi dans la volonté et l'engagement pris par la COMHAFAT pour contribuer activement dans la mise en œuvre de l'Initiative Atlantique portée par **Sa Majesté le Roi MOHAMMED VI que Dieu l'Assiste**.

En effet, l'aquaculture est un secteur clé de cette initiative, car elle contribue à la sécurité alimentaire, à la création de valeur, à l'emploi et au développement économique des régions côtières et intérieures.

Objectifs de l'Atelier

1- Objectif général

L'objectif général de cet atelier est d'établir une vision commune et partagée en vue d'identifier les voies et moyens de promouvoir le développement d'une aquaculture durable pour une meilleure contribution aux ODD dans la région COMHAFAT. Une aquaculture compétitive, durable, productive, rentable et équitable, seront les maîtres-mots de cet atelier pour définir une stratégie globale basée sur la synergie et la complémentarité des acteurs nationaux à même d'assurer la sécurité alimentaire, lutter contre la pauvreté, préserver l'environnement et tracer une voie d'avenir pour nos générations futures.

2- Objectifs spécifiques

- Échanger sur les stratégies nationales et les bonnes pratiques ;
- Identifier les défis communs et les voies de développement commun ;
- Proposer des axes prioritaires pour une stratégie régionale (formation, innovation, financement).

3- Résultats attendus

- Les domaines d'actions prioritaires et de coopération sont identifiés ;
- Une feuille de route stratégique actualisée est proposée ;
- Renouvellement des instances du RAFAQUA : Assemblée générale & élection du nouveau bureau.

Participants de l'Atelier

Ont participé à cet événement les représentants (Annexe 2) :

- **Des États membres** : Angola, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Libéria, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo ;
- **Des Réseaux COMHAFAT** : RAFAQUA, RAFISMER et REFMA ;

- **Des Institutions nationales** : L'Agence Nationale de l'Aquaculture (Sénégal), L'Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée, L'Agence Nationale de développement de l'Aquaculture (Maroc) et l'Institut National de recherche Halieutique (Maroc), président du réseau RAFISMER;
- **Des organisations régionales** : CPCO, Commission du Golf de Guinée ;
- **De la JICA** ;
- **De l'Université Mohammed VI Polytechnique** (UM6P, Maroc)
- **Des professionnels** du domaine de l'aquaculture, opérant dans la région Tanger- Tétouan-Al Hoceima.

Il est à souligner que la Commission du Golf de Guinée a été représentée par son **Secrétaire Exécutif M. Jose Mba ABESO**.

Déroulement de l'atelier

Cérémonie d'ouverture

Modération : Driss Tazi (Secrétariat Exécutif COMHAFAT)

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été marquée par les discours prononcés par le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, Monsieur Taoufik EL KTIRI, la Présidente du réseau RAFAQUA, Madame Majida MAAROUF et Monsieur Louis KAMANO, Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG) **représentant de Son Excellence Monsieur Fassou THEA, Ministre de la Pêche et de l'Économie Maritime de la République de Guinée, Président en exercice de la COMHAFAT (Annexe III)**.

Les allocutions ont débuté par les remerciements à l'adresse des autorités marocaines et de Madame la Secrétaire d'Etat chargée de la Pêche Maritime du Maroc pour tout l'appui et les facilités accordées pour la réussite de cet événement.

Aussi, les remerciements ont été adressés à l'ensemble des participants pour avoir bien voulu se déplacer de leurs pays respectifs ce qui met en avant l'importance de l'atelier pour le partage, entre les Etats membres et organismes partenaires d'expériences, d'expertises, et de bonnes pratiques en encourageant chacun à s'impliquer activement dans les différentes sessions de travail afin d'assurer le succès de cet événement et d'en tirer des conclusions concrètes pour la promotion d'une aquaculture durable, solidaire et inclusive.

Il a été signalé par l'ensemble des intervenants lors de leurs allocutions respectives, le rôle que joue l'aquaculture durable dans la sécurité alimentaire, la création d'emploi et la stabilité des populations sans oublier sa contribution à l'émergence d'une économie bleue en favorisant la production alimentaire tout en préservant les écosystèmes marins.

Il a été également mis en exergue les actions majeures entreprises par le réseau RAFAQUA au cours du mandat écoulé, en soulignant que malgré la contribution significative au renforcement de la coopération régionale et au renforcement des capacités il demeure encore des défis à relever en insistant sur la poursuite des efforts collectifs, de renforcer la coordination régionale afin d'atteindre les objectifs d'une aquaculture durable.

Déroulement des travaux

Journée du 16 octobre 2025

Session : Initiatives africaines pour le développement du secteur de l'aquaculture

Modération : Dr Samba Ka (Directeur Général de l'ANA-Sénégal)

Intervenants les représentants des États de :

- **Angola**
- **Benin**
- **Côte d'Ivoire**
- **Congo**
- **Gabon**
- **Gambie**

Modération : Dr Nicole NEZZI (Directrice de l'Aquaculture ; Rép. De Côte d'Ivoire)

Intervenants les représentants des États de :

- **Mauritanie**
- **Nigeria**
- **Sénégal**
- **Sierra Leone**
- **Togo**

Cette session a pour objectif de présenter le dispositif aquacole et les stratégies mis en œuvre dans le but d'élaborer une cartographie aquacole des États membres.

Les interventions ont abordé la place du secteur aquacole dans la sécurité alimentaire, la création d'emplois, le développement économique, ainsi que le cadre juridique régissant cette activité. Elles ont également porté sur les systèmes de production aquacole et les principales espèces élevées, dominées par le tilapia du Nil (*Oreochromis spp.*), la carpe (*Cyprinus spp.*) et le bagre africain (*Clarias gariepinus*).

Par ailleurs, elles ont mis en lumière les défis et les problématiques majeurs auxquels le secteur aquacole africain est confronté, et qui se résument comme suit :

1. Infrastructures aquacoles insuffisantes ;
2. Connaissances limitées en matière d'élevage de poissons et d'entretien des étangs ;
3. Absence de politiques de renforcement des capacités des aquaculteurs ;
4. Problèmes de financement ;
5. Faible disponibilité d'intrants (alevins et aliments) de qualité ;
6. Cherté de l'aliment de poisson (importé majoritairement) ;

7. Difficultés d'accès à la terre ;
8. Insuffisances dans la conception des aménagements piscicoles ;
9. Faible valorisation des produits aquacoles ;
10. Manque de technologies adaptées : infrastructures et équipements souvent insuffisants ou inadaptés
11. Faible capacité technique et la méconnaissance des aspects environnementaux par les pisciculteurs.
12. Faiblesse des budgets alloués à l'aquaculture et difficultés dans la mobilisation de financements additionnels pour atteindre les objectifs fixés dans les politiques publiques ;
13. Absence d'une ligne de crédit dédiée aux acteurs aquacoles ;
14. L'insuffisance de mesures incitatives (subvention de l'aliment, baisse du prix de l'énergie pour les infrastructures aquacoles) ;
15. Faible investissement du secteur privé dans la chaîne de valeur aquacole ;
16. Dégradation des écosystèmes : déforestation et érosion des sols affectant les bassins et étangs ;
17. Manque de technologies adaptées : infrastructures et équipements souvent insuffisants ou inadaptés ;
18. Maladies et parasites : propagation rapide due à un suivi sanitaire limité ;
19. Réglementations insuffisantes ou mal appliquées ;
20. Chaînes de valeur faible : manque de structures pour transformer, conserver et transporter le poisson issu de l'activité aquacole ;
21. Concurrence avec l'importation : poisson importé souvent moins cher que la production locale de produits aquacoles ;
22. Effets des changements climatiques.

En conclusion l'analyse des interventions des représentants des États membre met en évidence **une différence de niveau de développement du secteur aquacole.**

Modération : M. Mohamed Amine Mansouri (ANDA, Maroc)

Cette session a connu l'intervention de :

- L'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA, Maroc)

- *Analyse des données issues du questionnaire soumis au participants portant sur la situation aquacole dans leur contexte national.*
- *Loi marocaine relative à l'Aquaculture Marine : Un cadre juridique moderne pour un développement aquacole durable.*

- L'Institut National de Recherche Halieutique (INRH, Maroc), Président du réseau RAFISMER

- Surveillance et Gestion des Pathologies chez les Poissons Enjeux et Bonnes Pratiques Sanitaires.

- L'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P, Maroc)

- Les jeunes comme catalyseurs d'innovation et de durabilité dans l'aquaculture africaine

Synthèse des Interventions :

1. Rôle fondamental d'un cadre juridique solide formant une ligne directrice pour le développement d'une aquaculture durable, en établissant des règles claires qui encadrent l'exploitation aquacole, l'investissement, le social, le conseil, l'innovation ainsi que les bonnes pratiques.
2. L'aquaculture intensive, mondialisée illustre le paradoxe du progrès : bien qu'elle représente une réussite économique et technologique, elle favorise simultanément l'émergence et la diffusion de pathologies. Ces maladies entraînent une série de conséquences majeures touchant la production, l'économie et la biodiversité.
3. Le commerce international, en facilitant les échanges d'espèces et de produits aquacoles, demeure le principal vecteur de diffusion de ces agents pathogènes à l'échelle mondiale.
4. Au-delà de ces impacts immédiats, de nouveaux défis émergents complexifient encore la gestion sanitaire de l'aquaculture, le réchauffement climatique agit comme un modificateur puissant des interactions entre hôte, pathogène et environnement.
5. Face à ces défis, une prévention intégrée s'impose comme une approche globale et durable pour garantir la pérennité du secteur. La biosécurité, première ligne de défense, La surveillance sanitaire, détecter tôt pour agir vite, une gestion raisonnée, produire sans compromettre la durabilité.

6. La maîtrise de la santé animale reste un enjeu central : la propagation des maladies et des parasites, combinée au manque de services vétérinaires spécialisés, souligne la nécessité d'un encadrement scientifique, réglementaire et technique renforcée.
7. Les jeunes, qui représentent près de 60 % de la population africaine âgée de moins de 25 ans, constituent un formidable catalyseur d'innovation et de durabilité dans le secteur de l'aquaculture. Portés par un capital d'innovation remarquable et un fort sens du leadership communautaire, ils impulsent des dynamiques locales favorisant la résilience et la modernisation des pratiques.
8. Grâce à l'adoption d'énergies nouvelles, à la transformation digitale des chaînes de valeur, et à l'intégration des biotechnologies et de l'intelligence artificielle, ces jeunes acteurs développent des solutions de monitoring intelligent permettant une gestion durable des ressources aquatiques.
9. La création de coopératives de jeunes renforce l'inclusion locale et stimule un modèle économique collaboratif, ouvrant la voie à une aquaculture africaine plus compétitive, durable et équitable.

Après les interventions, les « Focus groups » suivants ont été formés :

Groupe 1 : **Maroc, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mauritanie**

Groupe 2 : **Gambie, Guinée Bissau, Sierra Leone, Angola**

Groupe 3 : **Togo, Bénin, Cameroun, Gabon, Guinée, Congo**

Groupe 4 : **Nigeria, Liberia, Ghana, : Guinée Équatoriale**

Le déroulé d'une partie de cet atelier en « Focus groups » a été saluée et appréciée par l'ensemble des participants. En effet, cette approche de l'ingénierie de dialogue, de partage et d'échange qu'encourage la COMHAFAT et met en pratique désormais dans les ateliers de renforcement des capacités qu'elle organise depuis 2024, est Le dialogue dans un focus group est essentiel car cela permet de recueillir une richesse d'informations qualitatives, stimule la créativité et la pensée collective, et aide à comprendre les nuances des opinions et perceptions.

Ce dialogue favorise l'émergence d'idées nouvelles grâce à l'interaction et permet d'explorer en profondeur des sujets, y compris des questions délicates, en donnant la parole à chaque participant pour recueillir un large éventail de points de vue.

Avantages clés du dialogue en focus group :

- **Richesse des données** : L'interaction entre les participants permet de recueillir des informations qualitatives plus détaillées et nuancées, qui seraient difficiles à obtenir par d'autres méthodes.
- **Stimulation des idées** : La dynamique de groupe encourage les participants à réagir aux idées des autres, ce qui peut stimuler de nouvelles réflexions et des idées plus innovantes et créatives.

- **Compréhension approfondie** : Le dialogue permet d'explorer les « pourquoi » et les « comment » derrière les opinions et les comportements. Il est particulièrement utile pour comprendre les enjeux sociaux et pour évaluer les politiques publiques.
- **Exploration de sujets sensibles** : La présence d'un groupe peut rendre plus facile l'abord de sujets considérés comme tabous, car les participants peuvent se sentir plus en confiance et moins isolés pour exprimer leurs opinions.
- **Identification des points de consensus et de désaccord** : Le débat et la confrontation des idées permettent de cerner rapidement ce qui unit ou divise les participants, menant à une meilleure compréhension des divergences au sein des gestionnaires des Etats membres de la COMHAFAT.
- **Gain de temps et d'efficacité** : En réunissant plusieurs personnes à la fois, le dialogue en groupe permet de recueillir l'avis d'un nombre élevé de personnes en un temps limité, par rapport à des interventions individuelles.

Rôle de l'animateur :

- L'animateur a pour rôle de faciliter les échanges, de poser les bonnes questions, et de s'assurer que chacun ait l'occasion de s'exprimer.
- Il doit gérer le groupe pour éviter qu'une seule personne ne domine la discussion et encourager les participants plus introvertis à prendre la parole.
- Il veille à ce que le groupe reste sur le sujet tout en permettant l'émergence de nouvelles pistes.

Les travaux et discussions de ces focus groups ont donné lieu aux conclusions suivantes :

Quelle vision avez-vous de l'aquaculture dans notre région dans 10 ans ?

1. Production aquacole assurant la souveraineté halieutique des États membres avec des produits de qualité accessibles ;
2. Stimulation de la production aquacole ;
3. Amélioration des investissements privés ;
4. Production davantage de produits aquacoles ;
Création des opportunités d'emplois pour les femmes et les jeunes ;
6. Introduction d'espèces plus faciles à élever ;
7. Amélioration significative des technologies aquacoles ;
8. Réglementation claire ;
9. Possibilité d'exporter les poissons d'élevage

Recommandations clés

1. Incitations fiscales (exonération TVA et réduction des droits de douanes) sur les intrants ;
2. RD pour la formulation d'aliments en utilisant des ingrédients locaux et la maîtrise des géniteurs ;
3. Mise en place de ligne de crédit bonifiée pour l'aquaculture et d'un fonds de garantie ;
4. Encouragement du PPP ;
5. Mise en place d'une planification aquacole (continentale et marine) ;
6. Mise en place d'une entité dédiée au développement de l'aquaculture ;
7. Assistance technique pour l'élaboration des lois, des réglementations, des Lignes directrices et des codes de pratique en matière d'aquaculture, et à les mettre en œuvre ;
8. Méthodologie pour la sélection des sites ;
9. Formation et sensibilisation ;
10. Développement des infrastructures ;
11. Mesures de biosécurité ;
12. Accessibilité aux routes et marché facilement accessibles ;
13. Disponibilité des installations de stockage adaptées et des mesures pour prévenir les pertes après récolte.

Propositions

1. Renforcement du partenariat, de la coopération bilatérale et multilatérale sur l'aquaculture ;
2. Harmonisation du cadre juridique du secteur ;
3. Mise en place d'infrastructures (centres d'excellence)
4. Formation des techniciens locaux ;
5. Amélioration des espèces indigènes ;
6. Programmes de recherche dédiés aux espèces indigènes ;
7. Mise en place des zones réservées à l'aquaculture afin de garantir les investissements et d'offrir une visibilité aux investisseurs ;
8. Réduction du coût de production aquacole (les aliments pour animaux sont très coûteux et la plupart des ingrédients sont importés de l'étranger, les alevins et les géniteurs sont de mauvaise qualité).

Votre message

1. Une aquaculture durable pour permettre la sécurité alimentaire et la création d'emplois décents ;
2. Le respect des bonnes pratiques aquacoles durables (BPA) ;
3. Investissement dans le capital humain et les générations futures ;

Session du matin : Visite des sites aquacoles

- **Visite de l'unité de fabrication d'aliment, (Société APN) ;**
- **Visite du Centre spécialisé en pathologie des animaux aquatiques et le Centre Régional de Recherche Halieutique, (INRH, Tanger).**

La visite de l'unité de fabrication d'aliment aquacole « Aliment Protéine du Nord (APN) a permis de découvrir l'ensemble du processus de production, depuis la réception des matières premières jusqu'à l'obtention du produit final, tel que le broyage, le mélange des ingrédients, l'extrusion et le séchage, ainsi que les contrôles de qualité stricts mis en place pour garantir la sécurité et la valeur nutritive de l'aliment destiné aux poissons.

Des explications ont été données également mettant en lumière les techniques industrielles modernes utilisées dans ce secteur ainsi que la capacité de production de l'unité pour exporter vers l'Afrique.

La visite du Centre spécialisé en pathologie des animaux aquatiques (Unique centre au niveau national) et le Centre Régional de Recherche Halieutique, (INRH, Tanger) a permis de mieux comprendre les enjeux de la santé animale dans le secteur aquacole ainsi que les différentes techniques de surveillance et de diagnostic des maladies aquatiques. Elle a offert l'occasion d'observer les infrastructures de recherche, les laboratoires équipés pour l'analyse microbiologique et parasitologique, l'histopathologie et l'analyse nutritionnelle des animaux aquatiques, ainsi que les programmes de suivi des populations de poissons et crustacés. Cette visite a également favorisé un échange direct avec les chercheurs et techniciens, permettant d'appréhender les défis liés à la santé et la conservation des espèces ainsi à l'amélioration des pratiques halieutiques dans la région.

Ces visites de terrain ont été très appréciées par l'ensemble des participants ce qui dénoté que le volet « pratique & visites de terrain demeure une composante importante dans le déroulé de toute activité de renforcement des capacités.

Session de l'après-midi : Assemblée Générale du RAFAQUA

Le Procès-Verbal de cette assemblée a fait l'objet d'un rapport séparé.

Conclusion

L'atelier « **Sécurité Alimentaire par l'Aquaculture : Durabilité et Synergies Régionales** » s'est distingué par sa réussite et son succès à tous les niveaux grâce à la qualité des échanges et l'implication active des participants.

Cette rencontre marque une avancée significative pour le renforcement des capacités et consolide davantage la coopération entre les États membres dans le domaine aquacole.

Les objectifs fixés ont été pleinement atteints, constituant une étape importante pour renforcer les capacités et encourager le développement durable du secteur aquacole.

Les discussions enrichissantes que ce soit pendant les échanges ou les focus ont contribué à ouvrir de nouvelles perspectives pour approfondir les connaissances techniques, stimuler l'innovation et mieux appréhender les enjeux liés à la production aquacole durable dans la Région COMHAFAT.

La qualité des recommandations formulées par l'ensemble des participants dont le niveau de responsabilité au sein de leurs institutions est hautement élevé dénotent de l'importance qu'accordent les États membres pour le développement d'une aquaculture durable.

Le Secrétariat Exécutif souhaite, à la clôture de ce rapport, adresser ses sincères remerciements à Madame Majida MAAROUF, Présidente du Réseau RAFAQUA pour son engagement et sa contribution et celle de ses proches collaborateurs pour l'organisation et la pleine réussite de cet atelier, aux participants pour leur précieux apports et leurs contributions intellectuelles hautement constructives, aux représentants des Organisations régionales de pêche partenaires, aux représentants des réseaux REFMA et RAFSIMER pour la qualité de leurs propositions, à l'OFCF pour son appui constant et soutenu aux activités de la COMHAFAT ainsi qu'à l'ensembles des invités et participants.

Annexe 1 : Ordre du jour

Date et heure	Programme	Intervenant
Jeudi 16 octobre 2025		
9h00 - 9h30	Accueil	
	Accueil des participants et enregistrement	RAFAQUA / COMHAFAT
9h30 - 10h00	Mot de bienvenue & ouverture de l'atelier	
	Secrétaire exécutif de la COMHAFAT	COMHAFAT
	Directrice de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture	Présidente du RAFAQUA
	Représentant de la Présidence en exercice	Guinée
	Présentation des objectifs, des attentes et déroulé	COMHAFAT
10h00 - 11h15	Initiatives africaines pour le développement du secteur de l'aquaculture	
	Modération : Sénégal Angola, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Gabon, Gambie	
Photo de famille		
11h15 - 11h30	Pause-café	
11h30 - 12h30	Initiatives africaines pour le développement du secteur de l'aquaculture	
	Modération : Côte d'Ivoire Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Libéria, Maroc	
12H30 - 14h00	Pause déjeunée	
14h00 - 15h00	Initiatives africaines pour le développement du secteur de l'aquaculture	
	Modération : Côte d'Ivoire Mauritanie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo	
15h00 - 17h00	Session d'échange interactif : l'aquaculture africaine comme levier de sécurité alimentaire durable	Modération : Maroc
	Groupe 1 : Maroc, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mauritanie	Modérateur 1
	Groupe 2 : Gambie, Guinée Bissau, Sierra Leone, Angola	Modérateur 2
	Groupe 3 : Togo, Bénin, Cameroun, Gabon, Guinée, Congo	Modérateur 3
	Groupe 4 : Nigeria, Liberia, Ghana, : Guinée Equatoriale	Modérateur 4
17h00 - 18h00	Synthèse des focus groupes	
	Clôture et mots de la fin : COMHAFAT	
18h00	Pause-café	

Vendredi 17 octobre 2025	
Visite des sites aquacoles	
09h00	Départ de Tanger
09h30 - 10h30	Visite de l'unité de fabrication d'aliment
11h00 - 12h30	Visite du Centre spécialisé en pathologie des animaux aquatiques – Centre régional de recherche halieutique de Tanger
13h00 - 14h30	Déjeuner
15h00 - 16h30	Assemblée Générale du RAFAQUA
	Pause- café

Annexe 2 : Liste de présence

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA
COOPÉRATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS
AFRICAINS RIVERAINS DE L'Océan
ATLANTIQUE



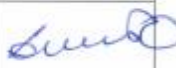
MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES
COOPERATION AMONG AFRICAN STATES
BORDERING THE ATLANTIC OCEAN

LISTE DE PRESENCE				
Atelier de renforcement des capacités sous le thème : « Sécurité Alimentaire par l'Aquaculture : Durabilité et Synergies Régionales » Les 16-17 octobre 2025 à Tanger (Maroc)				
Hilton Garden Inn Tanger City Center				
N°	Pays/Organisation	Nom et Prénom	Titre	Signature
1	Angola	M. Onde Antonio NSANDA	National Director Aquaculture	
2	Bénin	M. C. Eugène DESSOUASSI	Ingénieur du développement Rural au ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche	
3	Cameroun	M. Guy Pascal NANDJOU ZEZON	Chef service d'Aquaculture à la direction des pêches	
4	Côte d'Ivoire	Dr. NEZZI Epouse M'BCJA NICOLE EDWGE	Vétérinaire Principale, Directrice de l'Aquaculture	
5	Congo	M. Ahmed STANISLAS BELVERE NAKAVOUA	Directeur de l'aquaculture	
6	Gabon	M. Barthélémy NGOULAKIA	Secrétaire Général au Ministère de la Mer, de la Pêche et de l'Économie bleue	
7	Gambie	M. Baba NO DARBOE	Directeur adjoint de l'Aquaculture et des Pêches continentales	
8	Ghana	M. Anthony WASIPE	Gestionnaire Principal des Pêches	



COMHAFAT/ATLAFCO

9	Guinée	M. Louis KAMANO	Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANAG)	
10	Guinée Bissau	M. Efraim Armando BARAI	Spécialiste en aquaculture affecté au Département des ressources halieutiques et de l'océanographie de l'INIPO	
11	Guinée Equatoriale	M. Lazaro OVONO	Ingénieur Technico de PESCA au ministère de l'Agriculture, de l'élevage, des forêts, de la pêche et de l'environnement	
12	Libéria	M. Yarkpawolo KPASAQUIO JONNISON	Associate Director, Inland Fisheries	
13	Maroc	Mme Majida MAAROUF	Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA)	
14	Mauritanie	M. Abdel Barka HMETTOU DADDA	Chef du service océanographie et aquaculture de la direction de l'aménagement	
15	Nigeria	Mme Onuselogu NCHEDO MARYROSE	Principal Fisheries Officer / Federal Ministry of Marine and Blue Economy, Federal Department of Fisheries and Aquaculture	
16		M. Samba KA	Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA)	
17	Sénégal	M. Mamadou SENE	Directeur technique / ANA	

18		M. Ibrahima Fagnane SENGHOR	Juriste Chef de division des partenariats et de la coopération	
19	Sierra Leone	Mme Jamilatu Tenneh SWARAY	Responsable des pêches en charge de station expérimentale d'aquaculture	
20	Togo	M. Sanita LARE	Ingénieur des travaux d'élevage, directeur des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance des plateaux	
21	RAFISMER	M. Said SEDKI	Chef de la Station Piscicole au Centre Spécialisé en Zootechnie et Ingénierie Aquacoles Marines de l'INRH à M'diq.	
22	REFMA	M. Ibrahim TOKO	Enseignant chercheur en Hydrobiologie et Aquaculture et Ecotoxicologie Aquatique	
23	CPCO	M. Antoine Gaston DJIHINTO	Secrétaire Général	
24	Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P)	M. Houssam EL ABOUBI	Représentant du Club des jeunes leaders Africains	
25	Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF)-Maroc	M. Outmane BERREZOUQ	Représentant	
26	JICA	M. Ken HOMMA	Conseiller Technique au Cabinet au Ministère des Ressources Animales et Halieutiques-Côte d'Ivoire	

27	CGG	M. Jose Mba ABESO	Secrétaire Exécutif	
28	ANDA	M. Mustafa AMZOUGH	Chef de département de l'Investissement, de la Promotion et des Etudes	
29		M. Mohamed Amine MANSOURI	Chef de service des études	
30		Mme Fatimzahra NADIM	Chargée de la promotion et de la communication	
31		M. Abdelkadooss MORCHID	Chef du Département de l'Ingénierie des Projets Aquacoles	
32		Mme Asmae JAHID	Chef de service des plans	
33		M. Brahim KERFAL	Chef du service juridique	
34		M. Bouchta AICHANE	Représentant de l'ANDA	

35 INRH N. Abdenabim Chef du
CHEAAR CSPAA.

36 Fish Tech M. NAFIA Responsable
Maroc Khalil Qualité et
formulation

37 Fish Tech EL Goutabi Responsable
Maroc Masoume Usine

Annexe 3 : Allocution

Allocution de Son Excellence Monsieur Fasso THEA,
Ministre de la Pêche et de l'Économie Maritime de la République de Guinée,
Président en exercice de COMHAFAT

- **Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Mer, de la Pêche et de l'Économie Bleue de la République du Gabon ;**
- **Madame la Présidente du RAFAQUA ;**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général du CPCO**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission du Golfe de Guinée (CGG) ;**
- **Monsieur le Conseiller technique de la JICA Côte d'Ivoire**
- **Monsieur le Représentant du REFMA**
- **Monsieur le Représentant du RAFISMER**
- **Monsieur le représentant de l'observatoire africain des médias spécialisés dans la pêche (OMPDA),**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des États Membres**
- **Chers participants,**

Au nom de Son Excellence Monsieur Fasso THEA, Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime de la République de Guinée, Président en exercice de la COMHAFAT, j'ai l'honneur de m'exprimer devant vous aujourd'hui à l'occasion de la tenue de l'atelier de renforcement des capacités sous le thème : « Sécurité Alimentaire par l'Aquaculture : Durabilité et Synergies Régionales ».

Tout d'abord permettez-moi de souhaiter la bienvenue à tous les participants, institutions publiques, secteur privé, organisations régionales, Instituts de recherche, Universités, médias et société civile.

Je tiens également à exprimer mes vifs remerciements aux Autorités marocaines pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé ainsi que pour les excellentes dispositions prises afin d'assurer le bon déroulement de cet événement.

Je saisis de même cette occasion pour adresser mes sincères félicitations au Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT et à Madame la Présidente du réseau RAFAQUA pour leur organisation remarquable de cet atelier qui s'inscrit dans le cadre de la tradition de concertation instaurée entre les États membres et le respect des orientations fixées par notre organisation afin de garantir à nos populations une alimentation saine, durable et accessible à tous.

J'aimerais également saisir cette nouvelle opportunité pour exprimer mes sincères remerciements à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers pour le soutien constant et précieux qu'ils ne cessent de nous apporter, et tout particulièrement à la Fondation Japonaise pour la Coopération Halieutique Internationale (OFCF) pour son appui remarquable et son engagement continu à notre organisation.

Cet atelier, qui coïncide avec la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation, célébrée chaque année dans le monde entier le 16 octobre sous l'égide de la FAO, rentre dans le cadre du plan d'action stratégique 2025-2027 de la COMHAFAT notamment sa composante portant sur le développement d'une aquaculture durable au sein des États membres.

Face aux défis croissants liés à la croissance démographique, au changement climatique et à la pression exercée sur les ressources marines vivantes, l'aquaculture s'impose comme une véritable solution d'avenir.

Elle constitue à la fois une source durable de protéines de haute qualité, un levier important de création d'emplois et un pilier essentiel du développement de nos économies bleues mais également une composante fondamentale pour la sécurité alimentaire et la durabilité de l'Océan.

C'est en partageant nos expériences, nos recherches et nos politiques que nous construirons une aquaculture durable plus responsable, plus innovante et plus inclusive.

Cet atelier s'inscrit pleinement dans cette ambition. Il nous offre un espace de dialogue et de co-construction, où chacun pourra apporter sa contribution et proposer des pistes concrètes d'action commune pour une Afrique prospère et résiliente.

Je souhaite plein succès aux travaux de l'atelier, que je déclare officiellement ouvert.

Je vous remercie.

Annexe 3 : Reportage photographique

